

2 novembre 2010

10.403

**Question Gilbert Hirschy****Parc naturel régional du Doubs ou Titanic jurassien?**

Grâce à l'hyper compétent Ministre Schaffter et la très efficiente déléguée jurassienne, l'Association pour le Parc naturel régional du Doubs a été reprise (en mains) par 2 anciens ministres en octobre 2009.

On allait voir ce qu'on allait voir et le projet était (re)parti pour rejaillir plus haut et plus beau qu'une truite remontant les rapides du Doubs.

Après une année de silence et à la lecture d'articles récents de l'Impartial à ce sujet, nous sommes béats d'admiration devant une pareille cascade de bonnes nouvelles dont voici un florilège:

*De nombreux changements et innovations qui devraient séduire!*

*Rien n'indique que la Confédération reconduira le financement en 2011 et 2012 comme paraphé initialement.*

*Beau joueur, le Ministre n'a pas brandi son joker pour faire adhérer Muriaux et le Bémont.*

*La seule spécificité du Parc naturel du Doubs est son aspect transfrontalier.*

*Les 2 plus grosses communes contributrices au Parc (La Chaux-de-Fonds et le Locle) ne recevront pas le journal ParcduDoubs Info pour des raisons économiques.*

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire:

Quels sont les innovations dans le projet global?

Quels projets anciens ou nouveaux concernent Neuchâtel ou les 3 cantons à la fois?

Les cantons de Neuchâtel, de Berne et du Jura vont-ils se substituer à la Confédération si celle-ci refuse le financement pour objectifs non atteints?

Le canton de Neuchâtel peut-il espérer encore des actions sur son territoire?

Si non, le canton de Neuchâtel ne devrait-il pas reprendre ce dossier sous son égide?

Cosignataires: C. Maeder-Milz, T. Buss, V. Pantillon, G. Würigler, P. Herrmann, F. Jeandroz, T. El Kadiri, M. Ebel et L. Debrot.